

02 oct 2024 -07:00

Une campagne nationale pour sensibiliser les pères et coparent·e·s au congé de naissance et au congé parental

L'Institut pour l'égalité des femmes et des hommes lance une campagne nationale destinée aux (futur·e·s) pères et coparent·e·s afin de les informer de leurs droits en matière de congé de naissance et de congé parental. Bien que les bénéfices de ces congés soient largement reconnus, de nombreux pères et coparent·e·s hésitent encore à en bénéficier. Cette initiative vise à les encourager à franchir le cap.

Il y a quelques mois, l'Institut présentait les résultats de [*son étude sur les congés de naissance et parentaux en Belgique*](#). Celle-ci révèle que malgré une réduction de l'écart de genre dans la prise des congés pour soins ces dernières années, ceux-ci restent inégalement répartis entre femmes et hommes en Belgique.

"Ces congés présentent pourtant de nombreux atouts. Ils améliorent l'équilibre de la vie privée et de la vie professionnelle, ils favorisent la santé de la mère et de l'enfant et ont un impact sur l'égalité de genre tant dans la sphère privée qu'au travail."

Liesbet Stevens, directrice-adjointe de l'Institut

Cette étude montre que, bien que la majorité des pères et coparent·e·s interrogé·e·s prennent l'entièreté du congé de naissance, 14 % des salarié·e·s et 47 % des indépendant·e·s n'y ont recours que partiellement ou pas du tout. Les principales raisons avancées pour expliquer cette situation sont la charge de travail, la difficulté de s'absenter, la perte de revenus mais aussi la méconnaissance des droits (notamment chez les indépendant·e·s).

Quant au congé parental, les chiffres de l'ONEM révèlent que, bien que la part des hommes progresse, son utilisation reste majoritairement féminine (60 % de femmes contre 40 % d'hommes). L'étude de l'Institut indique que près de la moitié des pères hésite à faire usage ou ne compte pas faire usage du droit au congé parental. Pour la majorité, les raisons sont liées à la culture d'entreprise et à des craintes quant à l'impact de cette absence sur leur carrière.

Les difficultés rencontrées par les pères et coparent·e·s à jongler entre leurs responsabilités professionnelles et familiales sont également soulignées. En effet, 82 % rapportent des obstacles dans ce domaine, notamment en raison de la longueur des journées de travail, du manque de crèches et des horaires de travail contraignants ou imprévisibles.

Ces constats frappants ont incité l'Institut à organiser une large campagne visant à informer les (futur·e·s) pères et coparent·e·s sur leurs droits en matière de congé de naissance et de congé parental. Les pères et coparent·e·s sont également invité·e·s à signaler à l'Institut toute forme de discrimination rencontrée dans la prise de ces congés.

La campagne se déclinera sur les réseaux sociaux et sous forme d'affiches et brochures qui seront distribuées à travers toute la Belgique. Ces supports seront notamment relayés par divers acteurs sociaux tels que Kind & Gezin, De Gezinsbond, La Ligue des Familles et La Boîte Rose. Un site web dédié à la campagne est également mis en ligne (www.parentsenconge.be), regroupant des informations utiles sur les conditions d'accès et les démarches à entreprendre pour bénéficier de ces congés.

L'Institut invite toutes les personnes qui rencontrent des difficultés à exercer leur droit aux congés ou faisant face à des discriminations après un congé de naissance ou un congé parental à soumettre un signalement sur son site web ou en appelant le 0800/12.800.

<https://youtu.be/jNo0IR9SYgl>

Institut pour l'égalité des femmes et des hommes
Place Victor Horta 40
1060 Bruxelles
Belgique
+ 32 2 233 44 00
<http://igvm-iefh.belgium.be>

Véronique De Baets
Contact de presse
+32 2 233 40 34
veronique.debaets@iefh.belgique.be

Aurore Couvreur
Contact presse
+3222071698
comm@igvm.belgie.be